

Instructions pour l'inscription aux plaines / stages sur :

<https://musson.guichet-citoyen.be>

Prérequis de la part des parents pour qu'ils puissent utiliser la plateforme :

- Posséder le numéro de registre national de leur(s) enfant(s).
- Avoir l'application Itsme ou un lecteur de carte d'identité électronique.
- Avoir pris connaissance de la brochure informative sur les plaines/stages.

Attention : si votre enfant a déjà fréquenté l'accueil extrascolaire communal, seul le parent au nom duquel sont établies les factures peut s'enregistrer sur la plateforme.

Etape 1 : Connexion via l'eID

- Cliquez sur le bouton « Connexion » en haut à droite de l'écran.
- Sélectionnez, dans l'encart de gauche, la Connexion au moyen de la carte d'identité électronique. Ne pas utiliser la connexion avec identifiant.
- Branchez votre lecteur de carte d'identité électronique et insérez cette dernière, ou utilisez l'application Itsme.
- Suivez les instructions à l'écran.
- Complétez votre fiche utilisateur avec un maximum d'informations (adresse, numéro de registre national, téléphone).
- Rendez-vous ensuite sur la page « Portail Parent ».



Etape 2 : S'enregistrer en tant que parent

Attention : si votre enfant a déjà fréquenté l'accueil extrascolaire communal, seul le parent au nom duquel sont établies les factures peut s'enregistrer sur la plateforme.

- Cliquez sur le formulaire « M'enregistrer en tant que parent ».
- Complétez les éventuelles informations manquantes.
- Validez et revenez sur la page « Portail Parent ».

Etape 3 : Enregistrer mon enfant

- Si aucun enfant n'apparaît dans la partie « Mes enfants » (à droite de votre écran) cliquez sur le formulaire « Enregistrer un nouvel enfant ».
- Confirmez vos coordonnées.
- Indiquez correctement celles de votre enfant et sélectionnez son lieu scolaire.
- Pour le numéro de registre national : celui-ci peut être trouvé sur la carte d'identité, carte de mutuelle, sur son acte de naissance ou demandé auprès de l'administration communale.

- Validez, avant d'être automatiquement redirigé vers la Fiche santé.
- Remplissez-la de la manière la plus exhaustive possible.

Validez la fiche santé.

- Réalisez cette étape 3 autant de fois que vous avez d'enfant à inscrire.

Attention, vous devez enregistrer tous vos enfants avant de passer à l'inscription aux plaines.

- Une fois que votre ou vos enfants sont enregistrés, revenez sur la page « Portail Parent ».

Etape 4 : Inscrire l'enfant à une plaine

- Cliquez sur le formulaire « Inscrire mon enfant à une plaine ».
- Sélectionnez l'enfant à inscrire
- Sélectionnez la ou les semaines de plaines en cliquant directement sur celle(s)-ci dans le calendrier.
- Consultez l'historique qui s'affiche à l'écran.
 - Si la ou les plaines choisies sont bien disponibles, vous verrez dans le bas de votre écran deux boutons :
 - « Inscrire un autre enfant » : sélectionnez un autre enfant à inscrire à une ou des plaines, et reproduisez l'étape 4.
 - « Clôturer mes demandes » : cliquez sur ce bouton si vous souhaitez valider l'inscription de votre ou de vos enfants.
 - Si une ou des plaines n'ont plus de places disponibles, vous verrez apparaître un message d'erreur (en rouge) indiquant quelle est la plaine concernée.
Vous serez alors invité à envoyer un email à l'adresse mentionnée afin d'ajouter votre enfant sur une liste d'attente.
- « Finalisez vos inscriptions » : une fois que vous avez cliqué sur ce bouton, vous recevrez un e-mail récapitulatif, une facture vous sera envoyée dans les semaines qui suivent par courrier postal.

Désinscription

Vous souhaitez désinscrire votre enfant d'une ou plusieurs plaines ?

Merci d'envoyer votre demande ainsi que le motif (et le cas échéant, le justificatif) à l'adresse portail.parent@musson.be.

